

Syndicat national des employés de l'aluminium d'Arvida inc.

Quatrième Année Volume. 3

www.sneaa.qc.ca

septembre 2008



Saguenay, le 18 septembre 2008

SOLIDARITÉ ÉGALE VICTOIRE

Monsieur Claude Patry, président

Objet: Remerciement employés Scepter

Confrères, consoeurs,

Par la présente, nous voulons vous remercier du fond du cœur pour l'immense support dont vous avez fait preuve à notre égard, tant du point de vue moral que financier.

Grâce à votre solidarité en faisant pression pour garder l'écume dans la région, nous avons pu arriver à un règlement très appréciable pour nous.

Une augmentation salariale de 25,5%, dont 14% la première année, la création d'un fonds de pension, la mise en place d'une prime de garde, la modification de l'horaire de travail à 36,1 heures (payé 40 heures), pour ne citer que celles-là. Nous pouvons être fiers de notre victoire.

Encore une fois, nous vous remercions de votre généreuse collaboration et vous prions d'accepter nos très respectueuses salutations.

Mario Racine, président du syndicat

Et son exécutif syndical

- P.2 Automne électoral
- P.3 Étude de santé
- P.4 Pétition loi 539
- P.6 Opinion du lecteur
- P.7 Remerciements
- P.8 Concours d'histoire

SNEA
Section locale 1937

COMITÉ DU JOURNAL

Roland Poirier

Bruno Tremblay

Maurice Tremblay

Denis De Varennes

Éditorial



Un automne électoral

Le temps de se questionner, de consulter et de faire valoir ses convictions est venu. Cela est une bonne chose dans tous les domaines et la politique en fait partie ! Les conservateurs qui vantent leur bilan, l'opposition qui soulève des questions et qui affirme qu'elle aurait fait mieux, des promesses électorales à coup de milliards et c'est reparti ! Le monde syndical n'est pas à l'abri de tout cela, bien au contraire. Vous entendrez bien des choses à gauche et droite jusqu'à l'élection de fin novembre. Des demi-vérités, des intérêts personnels, oui il y en aura aussi comme il y aura ceux qui parleront des intérêts syndicaux, des dossiers fiscaux, assurances, de restructuration du SNEAA, d'affiliation aux TCA. Il s'en trouvera peut-être qui parleront de leur vision syndicale ainsi que de leur gestion future de la convention collective signée jusqu'en 2011 et qui devrait normalement être reconduite jusqu'en 2015 suite à des investissements de 300 millions et plus au Complexe Jonquière, faut-il le rappeler ?

Une élection qui verra naître un nouveau président suite à la décision de Claude Patry de ne pas se représenter pour un nouveau mandat. Une élection à la présidence de l'usine Laterrière ainsi qu'à la section entretien et service aura aussi lieu à cette occasion. La gestion de Rio Tinto Alcan, le NMA et la négociation du fonds de pension devraient être au cœur des débats mais il ne faudrait pas passer sous silence la gestion de la santé-sécurité, car tant le volet prévention que réparation a subi de profonds changements avec l'arrivée de Rio Tinto.

Allons-nous assister impassible à toute cette effervescence ou prendrons-nous nos propres informations? Sommes-nous capables de faire la part des choses face aux changements de cap que certains ne manqueront pas de souligner? Est-ce que la situation est aussi alarmante que certains le prétendent ? Bien des questions auxquelles il vous faudra répondre tout comme moi d'ailleurs.

Le libre arbitre de chacun est nécessaire voire indispensable à cet exercice, car les candidats qui, espérons-le, seront nombreux pour le plus grand bien de la démocratie, essayeront de vous convaincre du bien fondé de leurs allégations et de vous influencer dans les choix que vous aurez à faire, car cela est encore la seule façon de remporter une élection et d'effectuer les changements proposés aux membres.

Un autre aspect dans une élection est la personnalité des candidats. Certains feront des promesses, d'autres proposeront des choix et j'en passe ! Mais ce qui est certain, c'est que nous choisirons le genre d'homme que nous penserons capable de faire le travail. Des candidats capables de faire des compromis dans une négociation ou des gens qui exerceront le pouvoir sans partage? Des gens de plancher ou des gens de dossier? Peut-être un mélange des deux? Si l'on se réfère à la campagne électorale fédérale actuelle l'on peut dire que l'on ne parle que du contenant et non du contenu et cela est bien dommage, car en fin de compte c'est nous tous qui payerons la facture pour des conflits de personnalité ! Espérons que le débat syndical ne s'abaissera pas à ce niveau car l'enjeu d'ici est accessible et vérifiable alors pourquoi détruire des réputations gratuitement? Il faut respecter le grand courage des candidats qui se présenteront, car ils auront choisi un chemin difficile, celui d'être critiqué par tous et d'avoir souvent le monopole de la vérité et de ne pouvoir en somme jamais être aimé de tous. Claude Patry en sait quelque chose, lui qui pensait avoir un petit mandat !

Merci Claude.

En hommage, à un président debout pendant l'orage et un homme avant tout !

Bruno Tremblay, représentant syndical

Étude de santé des travailleurs

Consentement écrit ?

Au moment de mettre sous presse, tous les intervenants en santé-sécurité du travail du Complexe Jonquière ainsi que Laterrière travaillaient à l'obtention des consentements écrits de tous les employés actifs afin de poursuivre les études de santé des travailleurs. Mais pourquoi donc un consentement écrit ? Avant, on ne nous demandait pas de signer, pourquoi aujourd'hui ?

Ce qu'il faut savoir, c'est que la Commission d'accès à l'information (C.A.I.) exige maintenant un tel consentement, car elle traite les demandes d'études épidémiologiques de la même manière que les études sur les médicaments. Des problèmes de confidentialité des renseignements personnels et des poursuites ont motivé un changement de cap important par la Commission.

Auparavant, la Commission acceptait l'accord des directions syndicales et patronales qui devaient en retour informer les travailleurs de façon conjointe. **Il faut noter ici que les études de santé des travailleurs faites dans le passé par les chercheurs, n'ont jamais fait l'objet de problèmes de confidentialité** et nous continuerons bien sûr à surveiller tout le processus. Le docteur Claude Tremblay, épidémiologiste, travaille au sein de ce même comité et collige les différentes informations nécessaires à la poursuite des études et est rémunéré pour ce, par les TCA Québec. En espérant avoir répondu à vos questions, n'hésitez pas à demander à vos représentants en prévention toute information à ce sujet.

Présence aux enquêtes d'accidents

Depuis quelques temps, nous remarquons que des SIAT ou enquêtes d'accidents se font sans la présence de vos représentants en prévention.

Nous vous recommandons de ne pas assister à ces enquêtes sans votre représentant en prévention, car lui seul est en mesure de vous aider sur plusieurs aspects et conséquences de votre accident de travail. C'est votre droit d'exiger votre représentant en prévention comme prévu par l'article 279 de la LATMP. Le SIAT est un exercice fondamental de prévention et l'employeur semble faire cavalier seul depuis quelques temps. Pourtant, le paritarisme dans les enquêtes a toujours été appliqué jusqu'ici et soyez assurés que nous ferons respecter vos droits par tous les moyens à notre disposition dont votre militantisme.

Refuser les SIAT sans votre représentant en prévention, un point c'est tout!

Bruno Tremblay, coordonnateur en santé-sécurité

DISCIPLINAIRE

Depuis quelque temps, à Vaudreuil surtout, il y a recrudescence de disciplinaires. Je ne sais pas qu'elle mouche a piqué la direction de Vaudreuil, mais il n'y a aucune place pour la discussion. Lorsque le comité de discipline a pris sa décision, inutile d'essayer de le faire changer d'idée. C'est qui ce comité de discipline? Comment quelqu'un peut-il se défendre s'il n'a pas l'occasion de rencontrer ce comité? La direction n'a sûrement pas de misère à le rencontrer parce qu'à chaque fois, le comité prend une décision en sa faveur. On a beau dire aux employés qu'on va s'occuper de leur dossier, mais la décision du fameux comité est déjà prise.

En espérant un changement d'approche de la part de l'employeur, nous continuerons de défendre les intérêts des travailleurs et des travailleuses.

Section entretien-services

Serge Gilbert, vice-président

Jean-Bergeron, officier senior


FTQ
FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC
À TOUS LES AFFILIÉS
OBJET : PÉTITION POUR LA MODIFICATION DE L'ARTICLE 539 LATMP

Chères consœurs,
Chers confrères,

Une pétition circule actuellement pour que des modifications soient apportées à l'article 439 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP). Ces modifications permettraient dorénavant à un bénéficiaire d'intenter une action en responsabilité civile contre un employeur trouvé coupable de négligence criminelle et/ou de négligence causant la mort du travailleur.

Tout en comprenant l'objectif recherché, la FTQ considère qu'une telle modification aurait comme conséquence d'attaquer directement **le principe de l'indemnisation sans égard à la faute** qui est un des fondements historiques de la Loi sur les accidents du travail. Ce principe libère le travailleur de l'obligation de démontrer la faute de l'employeur lorsque survient un accident pour avoir droit à une indemnisation. **C'est pourquoi la FTQ vous recommande de ne pas signer cette pétition.**

Nous vous remercions de votre attention et vous transmettons, chères consœurs et chers confrères, nos salutations fraternelles.

Le président,
Michel Arseneault



Le Syndicat National des Employés
de l'Aluminium d'Arvida inc.
RÉGIME D'ASSURANCE-GROUPE AUTOGÉRÉ


Le Régime d'Assurance-Groupe vous informe
ASSURANCE-VOYAGE

Il s'agit de votre assurance médicale qui s'applique lorsque des blessures ou une maladie exigent une hospitalisation, des services médicaux ou thérapeutiques d'urgence (nécessaires, non prévus et soudains) lorsque vous êtes à l'extérieur du pays, jusqu'à un maximum viager de 1 000 000 \$ par personne assurée pour les dépenses encourues.

Il n'y a aucune condition concernant les maladies préexistantes. Cette clause n'existe plus, vous êtes pleinement assurés peu importe si vous avez une maladie avant de partir ou non.

Des indemnités d'annulation de voyage sont payables jusqu'à un maximum de 1 500,00 \$ par personne assurée lorsque le voyage doit être annulé en raison d'une raison majeure.

Soyez prudents et bon voyage!

ASSURANCES AUTO ET HABITATION

Profitez des privilèges offerts aux membres des TCA- Québec.



SSQ Assurance générales

1-866-SSQAUTO

Site Internet : www.ssqgenerale.com

Dépliants disponibles au SNEAA.

EN PARLANT DU FONDS DE PENSION

Quand même étonnant d'entendre le confrère Lévesque qui siège sur le comité RAPA, venir nous dire que le temps supplémentaire, autrefois comptabilisé dans le calcul des prestations, n'était «pas si payant que ça» pour reprendre son expression. Informez-vous, monsieur, à ceux qui ont bénéficié de cette formule jusqu'en 1983 et vous serez à même de constater une énorme différence.

Ceci étant dit, en quoi cela peut-il bien déranger un travailleur qui ne fait pas de temps supplémentaire par choix, ou encore qui travaille (à sa demande) dans un secteur où il ne s'en fait peu ou pas du tout, de voir les autres pouvoir améliorer leurs prestations. Même si le fédéral coupait la rente de quelques 100,00 \$ on sortirait quand même gagnant et ça c'est vérifiable facilement.

UN PEU D'HISTOIRE

Je me suis informé auprès des anciens pour savoir ce qui avait bien pu inciter nos représentants syndicaux de l'époque à être d'accord avec le comité afin de laisser tomber cette option. Il y avait apparemment 2 raisons à ce retrait, soit le fait que des travailleurs âgés de 63 à 65 ans se morfondaient au travail afin d'améliorer leur fonds de pension dans les 3 dernières années de participation au régime et la seconde, le fait que ce n'était pas tous les travailleurs qui avaient soi-disant la «chance» de faire du surtemps dans leur secteur.

Pourtant, on laisse un avantage certain aux travailleurs de quarts d'améliorer leur régime en comptabilisant leurs primes de soir et dimanche ainsi que les congés fériés. Il est facile de conclure que les gens de métiers et de bureau ont été les grands perdants dans cette démarche.

RÉSULTAT

Donc, si je me réfère à ma propre expérience, j'ai été engagé sur la production pendant 6 belles années pour ensuite être transféré du côté métiers lors d'un changement technologique (NGE) en 1981, en acceptant un horaire de jour, je me suis appauvri en ce qui concerne mon RAPA.

Je remarque aussi un drôle de phénomène soit le fait que des gens de métiers demandent à être mutés sur les quarts pour leurs 3 dernières années afin d'améliorer leur régime de retraite. Curieux non ?

RÉFLEXION

Alors, je me suis posé les questions suivantes, à savoir :

À qui profite le fait d'avoir enlevé les primes de temps supplémentaire sur le calcul RAPA ? Serait-ce la jalousie de quelques individus ou encore, n'oublions pas le fait que lorsque notre plan de retraite est bonifié, la compagnie (RTA) doit en rajouter dans la caisse ? Alors, combien a-t-elle sauvé de beaux dollars depuis 25 ans ?

Le temps supplémentaire n'est-il pas une exigence d'emploi dans le monde ouvrier d'aujourd'hui, bien naïf, qui prétendrait le contraire ?

Nous ne sommes plus dans les années où les travailleurs prenaient leur retraite à 65 ans. De nos jours, ça sort à 56-57 ans et en meilleure santé pour la plupart.

Avec la répartition équitable du surtemps, tout le monde peut en bénéficier ?

Ou est-ce encore cette tendance sociale démocrate (avouée) de nos représentants qui appliquent depuis toujours le principe de la «livre de beurre» au même prix pour tous ?

CONCLUSION

Une chose est certaine, la compagnie a prévu des départs massifs à la retraite dans les années à venir et si on attendait les offres avant de sortir ? N'avons-nous pas mérité notre 25 000,00 \$ nous aussi ?

C'est mon opinion.

Maurice Meunier (149334)

MANQUE DE VISION

Au début de l'été, l'employeur nous a refusé à nous, les gens de la section entretien de l'usine Vaudreuil, un horaire de travail convenable pour la période estivale. Les arguments avantageux pour les deux parties ne manquaient pas. Mais voilà, encore une fois, la faiblesse de vision de la direction a eu raison. Pourtant quelle belle occasion manquée. Le respect, les valeurs de leurs employés en seraient que bonifiés.

Aujourd'hui, à notre époque, les entreprises doivent ouvrir de nouveaux horizons pour faciliter leur approche versus leurs employés. Comme on peut voir, d'un autre côté, plusieurs entreprises aux États-Unis ont adopté une solution très avantageuse pour leurs employés, ils ont modifié leur horaire de travail pour un horaire comprimé, sur un horaire de 10 heures au lieu de 8 heures. La motivation des employés est valorisée et en plus, ils économisent leurs frais de transport, ce qui contribue largement à la réduction d'utilisation de leur véhicule pour un transport de moins par semaine. Et tout cela a du sens, car les entreprises à notre époque ont le devoir et la responsabilité envers l'environnement. Plutôt ici chez la défunte Alcan, ils ont retiré les horaires comprimés, ce qui est un non-sens, espérons que maintenant les valeurs de la nouvelle Rio Tinto Alcan seront meilleures.

Denis de Varennes
Agent syndical, H-2



ATTENTION AUX RUMEURS SUR LA NÉGOCIATION DU FONDS DE PENSION RAPA

Les rumeurs ont recommencé à circuler dans les usines à propos des négociations de RAPA. Lors de l'assemblée générale de juin 2008, nous avons dit que nous vous informerions du déroulement de la négociation et que vous devriez vous en tenir aux informations qui vous seront transmises par vos représentants syndicaux.

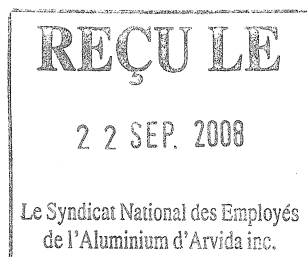
Au moment où vous lirez cet article, les négociations seront commencées. La première rencontre de négociation a eu lieu le 12 septembre dernier et nous avons établi un calendrier serré de rencontres afin d'en venir à un règlement le plus rapidement possible. On sait que les enjeux sont majeurs et nous avons pris note de toutes vos revendications.

Donc, il est important de ne pas porter attention à toutes sortes de rumeurs, car le moment venu, vos représentants vous informeront du déroulement de la négociation.

Louise Tremblay
Membre du comité de négociation RAPA



Le 19 septembre 2008



Monsieur Claude Patry
Président
Section locale 1937 des TCA
1932, boul. Mellon
Jonquière (QC) G7S 3H3

Cher Claude,

C'est avec une grande fierté que je tiens à te remercier pour ton appui personnel ainsi que celui de tes membres au cours de la grève chez Scepter. Il ne fait aucun doute que votre soutien financier a permis à nos membres de tenir suffisamment longtemps pour faire plier leur employeur.

Finalement, mon cher Claude, les pressions que vous avez exercées auprès des dirigeants de Rio-Tinto Alcan ont porté fruits et nous ont permis d'obtenir un règlement satisfaisant pour nos membres de Scepter.

Encore une fois, c'est dans les gestes que la vraie solidarité se manifeste et vous en êtes une claire démonstration.

Bravo et merci.

Solidairement,

Jean-Pierre Fortin
Directeur québécois des TCA

JPF/sb :sepb343

c. c. Sylvain Martin, directeur régional des TCA
Alain Proulx, directeur régional des TCA
Gilles Bellemare, représentant national des TCA

Syndicat national de
l'automobile, de
l'aérospatiale, du transport
et des autres travailleurs
et travailleuses du Canada
(TCA-Canada)

565, boul. Crémazie est
bureau 10100
Montréal (Québec)
H2M 2W1
Tél. : (514) 389-9223
Télec. : (514) 389-4450
Sans frais : 1-800-361-0483

Jean-Pierre Fortin
Directeur québécois

Basil « Buzz » Hargrove
Président national

Jim O'Neil
Secrétaire-trésorier national

CONCOURS D'HISTOIRE RELÈVE LE DÉFI

RELÈVE LE DÉFI ! CONCOURS D'HISTOIRE

" LES SPORTS ET LOISIRS AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN DES ORIGINES À AUJOURD'HUI "

Tu es un jeune du niveau
secondaire IV, V, collégial ou
universitaire?

Alors pourquoi ne pas relever
le défi du concours
d'histoire régional que te lancent
les TCA-Québec
et le Fonds de Solidarité (FTQ)

Inscris-toi avant le 3 octobre 2008
auprès de ton enseignant en histoire,
ou visite le
www.gjonquiere.qc.ca/concourshistoire

Plus de 6 500\$ en bourses



Pour
plus
d'information,
contactez
les
officiers
de
ta
section,
1932
Boulevard
Mellon
Saguenay
418.548.4667

